



Conférence n°2
Plus longue la vie.net

Le 17 septembre 2008

**« Territoires physiques,
espaces numériques,
et liens intergénérationnels »**

Éléments de bibliographique

Approche globale

Si le contexte démographique varie selon les territoires (les régions de l'Ile-de-France et de Picardie ont des populations beaucoup plus jeunes que le Limousin, la Creuse, ou la Région PACA), le phénomène du vieillissement n'en reste pas moins un phénomène « global », français, européen, et même mondial (La Chine, l'Inde connaissent une transition démographique similaire). La prise de conscience de ce phénomène est réelle auprès des décideurs, des acteurs territoriaux, mais l'analyse des conséquences territoriales doit encore être approfondie. Quels sont les impacts prévisibles du vieillissement sur les territoires ? Quelles en sont les conséquences possibles sur le « vivre-ensemble » ? Voici quelques éléments de réponse apportés par divers auteurs (chercheurs, urbanistes, économistes).

> « Une instabilité géographique urbaine » :

Le processus de vieillissement de la population se pose très différemment d'un territoire à un autre. Si certains territoires connaissent un vieillissement « structurel » du à la composition par âge (un manque de renouvellement de la population, faible taux de fécondité, départ des plus jeunes, sur les territoires ruraux par exemple), d'autres connaissent un vieillissement par « flux migratoires » (par exemple les littoraux, où viennent s'installer les retraités). D'autres encore, plus dynamiques économiquement, attirent les populations jeunes (indigènes ou émigrées), soit des populations à plus fort taux de fécondité. Dans les régions post-industrielles la question du vieillissement peut se poser sous l'angle de la prise en charge des populations plus modestes. Dans les villes, elle pose sous l'angle de la mobilité, des transports, de l'adaptation des espaces publics. Dans les territoires ruraux sous l'angle du maintien des services de proximité.

Ces disparités mettent bien en évidence une géographie instable du vieillissement urbain, comme l'explique Christian Pihet (Pihet, 2006). Il est très difficile de prévoir d'une ville à l'autre, d'une population à l'autre, les évolutions possibles. D'où une certaine difficulté aussi pour les acteurs publics à prévoir l'implantation des services de proximité, et d'équipements collectifs.

Comment favoriser la mixité spatiale et la mixité intergénérationnelle ? Comment éviter les « zoning », le développement de « quartiers protégés pour personnes âgées » ?

> Évolution des modes d'action publique en faveur du vieillissement

Le sociologue Bernard Ennuyer (Ennuyer 2007), revient sur les politiques publiques du maintien à domicile de 1962 à 2007, en soulignant, en premier lieu, l'ancienneté de la préoccupation de la prise en charge des personnes vieillissantes en France.

Des décrets datant de 1791 montrent les formes d'aides possibles à apporter, décrivant déjà l'alternative entre l'aide à domicile ou le recours aux asiles publics. A partir de 1900 les « hospices » se sont spécialisés dans l'accueil des « vieux ». Puis à partir des années 50, sont apparus les premiers services d'aide ménagère (dans la tradition « charitable »).

Le rapport Laroque en 62 positionnait très clairement le problème de la prise en charge de la vieillesse sous l'angle de la place laissée aux gens âgés dans la société : « *le problème de la vieillesse c'est rechercher quelle place on peut, on doit faire aux personnes âgées* ». Le rapport pointait ainsi comme objectif le « vivre-ensemble », et dans lequel le maintien à domicile pouvait être un moyen, mais nécessitait des services d'aides et de soins.



B. Ennuyer rappelle que le maintien à domicile n'est pas moins onéreux que l'hébergement collectif. Si l'on veut que la vie à domicile soit de qualité, les coûts globaux du maintien à domicile et de l'hébergement sont du même ordre de grandeur.

A partir de 1975, avec la crise économique, la politique de la vieillesse va s'infléchir alors dans une médicalisation de la vieillesse, renvoyant les personnes qui vieillissent mal au seul statut de « personnes malades ». C'est à cette époque qu'on commence à parler de « personnes âgées dépendantes ». L'arbitrage entre maintien à domicile ou hébergement collectif est alors effectué par les gériatres et le corps médical.

De 1984 à 2004 les politiques de la vieillesse se télescopent avec celles de l'emploi : les personnes âgées deviennent un gisement d'emploi.

Cinquante ans après le rapport Laroque, quelle est la place d'une personne âgée, voire très âgée (surtout quand elle devient fragile), dans une société qui semble privilégier uniquement la jeunesse, la rapidité et la performance à n'importe quel prix ? Bernard Ennuyer cite les propos de Pierre Laroque, en 1991, soulignant le besoin de « *donner conscience aux hommes et aux femmes de leur interdépendance et de leur solidarité nécessaires, il faut une éducation de la solidarité* ». Et à travers les réflexions d'E. Durkheim dans *De la Division du travail social*, B. Ennuyer questionne les capacités d'individualité et de solidarité des hommes : « *Comment se fait-il que tout en devenant plus autonome, l'individu dépende plus étroitement de la société, comment peut-il à la fois être plus personnel et plus solidaire* » ?

La décentralisation pendant les années 80/90 a laissé l'espoir de mener des politiques plus proches des usagers et de leurs problèmes singuliers. A. Gérardin-Latty (Gérardin-Latty, 1997) remarquait en 1997 déjà que les acteurs publics en charge de l'action gériatrique se situaient davantage comme promoteur et coordinateur d'actions et de prestations nouvelles que comme gestionnaires. L'action est déléguée à des associations, afin de pouvoir se consacrer à la mise en cohérence de l'ensemble des actions et au repérage des besoins.

> Un impact économique multi-facette

La proportion des retraités sur un territoire est une opportunité de développement pour l'économie présentielle. Elle permet la densification des services à la personne, mais exige en retour des efforts importants de formation dans le secteur du sanitaire et social (personnels soignants / aidants).

Le rapport de Michel Godet et Marc Mousli (Godet, Mousli, 2006) s'attarde particulièrement sur la notion d'économie présentielle : « L'économie présentielle est une nouvelle approche de l'économie territoriale, développée notamment par Laurent Davezies et Christophe Terrier. Elle part du constat empirique que la présence sur un territoire de résidents permanents ou temporaires induit des consommations de produits et de services et constitue, pour les territoires attractifs, une part importante, voire prédominante, de leur activité économique. Cette économie est fondée sur la production territorialisée destinée à satisfaire la consommation des résidents et des touristes présents. Alors que la création de PIB tend à se concentrer dans les régions les plus développées, la péréquation du revenu des habitants se poursuit. On voit donc certaines forces, centripètes, concentrer la production, alors que dans le même temps d'autres forces, centrifuges, continuent à répartir les revenus de la consommation dans l'espace. Ce phénomène est renforcé par le vieillissement de la population ». (Note de lecture proposé par L'Institut SilverLife http://www.silverlife-institute.com/vieillesse-activites-et-territoires-a-l-horizon-2030--rapport-de-michel-godet-et-marc-mousli-page-suivante.r10025_d49_sp2_l1.htm)

D'un autre côté, le départ à la retraite des salariés et gérants de TPE/PME constitue un autre problème crucial pour les territoires, impactant directement le tissu productif local. La question de la transmission des entreprises est posée très fortement à l'heure du départ à la retraite des baby-boomers.

> Les seniors : un marché spécifique ? Des politiques publiques spécifiques ?

Les moins de 75 ans ne se sentent pas vieux, et continuent à avoir des pratiques identiques aux populations plus jeunes (même si certaines d'entre elles peuvent être moins fréquentes, moins rapides, etc.). D'où la difficulté de penser des politiques publiques spécifiques, ou les seniors en tant que marché spécifique.

Comment mieux prendre en compte l'individu dans ses différents âges de vie, ainsi que sa catégorie sociale, son lieu de résidence, soit tous les critères qui peuvent aider à mieux faire comprendre et respecter sa singularité ?

Approches thématiques

> Le logement :

Il est à noter pour commencer une grande proportion de propriétaires parmi les seniors : entre 60 ans et 75 ans, 70% des ménages sont propriétaires de leur résidence principale. Face à l'avancement en âge, l'habitat doit rencontrer des aménagements (des possibilités d'aides publiques existent), de même que de nouvelles solutions de déplacement dans le logement et au-dehors doivent être trouvées.

Certaines villes aménagent au cœur d'immeubles des appartements réservés aux personnes âgées (avec garde de nuit) : l'objectif premier est de préserver le tissu social des personnes, en ne les coupant pas de leur environnement habituel et des autres générations.

Jean-Claude Driant (Driant, 2007), de l'Institut d'urbanisme de Paris, revient sur les stratégies résidentielles et patrimoniales des personnes âgées, en se basant sur les informations fournies par les enquêtes de l'INSEE 2002. Son premier constat porte sur l'important clivage entre la mobilité des jeunes retraités (propriétaire, maison individuelle, communes rurales ou périurbaines) et la mobilité des plus de 75 ans, liée à la perte de mobilité, aux besoins de soins, au veuvage, etc. Les plus de 75 privilégient alors la location, les communes urbaines, les habitats de taille plus petite. Ces mobilités ont une influence directe sur les processus de mutation des configurations habitats-habitants (mécanisme de réoccupation, de modification des profils socio-économiques d'occupation du parc : valorisation, dévalorisation, gentrification, paupérisation, etc.).

57% des mobilités des 60-74 ans se font vers un logement en immeuble collectif. Ce taux est de 71% pour les 75-84 ans, et de 83% au-delà. Un emménagement récent sur deux des + de 60 ans se traduit par une réduction de la taille du logement occupé (que ce soit chez les propriétaires ou chez les locataires).

> Le maintien à domicile et les services à la personne

Le bien vieillir est synonyme du vieillissement sur place : maintenir son chez soi, et les liens forts avec le domicile et son environnement. Grâce au maintien à domicile, les hébergements collectifs regroupent une part très minoritaire des personnes âgées : 9% des 80 - 84 ans, 15% des plus de 85 ans, 15% des plus de 85 ans (à noter vis-à-vis de ces chiffres que les

dispositifs d'hébergements collectifs sont en nombre insuffisant : la demande dépasse l'offre existante).

C. Pihet (Pihet, 2006), souligne combien les politiques du maintien à domicile ont tendance à faire évoluer progressivement les structures par âge des quartiers en favorisant le vieillissement sur place.

Par ailleurs la multiplication des acteurs intervenants au domicile augmente le besoin de coordination de l'action. Si la création des CLIC en 2000 (Centres locaux d'information et de coordination) a offert des dispositifs de coordination de l'information, ces structures ne suffisent pas toujours à la « mise en réseau » des services et la coordination des acteurs intervenants auprès de la personne âgée.

Dans l'Isère, (Lyazid, Gwiazdzinski, 2005), une réflexion a été menée par le syndicat intercommunal de la Rive Gauche du Drac (SIRD) dans le but de mieux coordonner l'existant, mobiliser plus largement l'environnement de proximité, le voisinage, et des opérateurs de type EDF, la Poste, et de favoriser la participation des personnes âgées à la vie locale. Cette solution a été favorisée plutôt que le développement de nouveaux services, venant s'ajouter aux services déjà existants.

Trois demandes fortes des personnes âgées avaient été identifiées :

- « nous ne voulons plus être considérés comme des malades, mais comme des citoyens à part entière »
- « ce n'est pas parce que nous avons le même âge que nous avons les mêmes goûts ou personnalités »
- « Si nous pouvons avoir un bon système de transport pour nous déplacer et rester libre, ça nous suffit amplement »

> L'isolement / l'anonymat / la sociabilité :

Simone Pennec (Pennec, 2006) a étudié le rapport des personnes âgées à la ville, et particulièrement des femmes âgées. Elle souligne l'importance de l'anonymat.

Les personnes âgées aiment se promener dans la ville de manière discrète, voire anonyme : se plonger dans le quotidien des différentes générations. Si les jeunes apparaissent peu intéressés par les plus vieux, les personnes âgées semblent elles fort intéressées par l'observation, l'écoute des échanges entre les jeunes, tout en conservant leurs distances. Voir sans être vu devient l'objectif de cette présence en anonyme pour s'assurer d'être en prise avec le monde d'aujourd'hui.

Peut-il exister des formes de rapport à l'espace public au sein même des domiciles privés ? Avoir « pignon sur rue », vue sur les marchés et sur le mouvement quotidien peut ainsi constituer une stratégie pour se maintenir dans la vie collective bien qu'étant limité dans ses déplacements.

La participation à la vie du quartier va consister dans le suivi des événements et des trajets d'individus en même temps proches et anonymes (livreurs de journaux, facteurs, le voisin, les écoliers, etc.). Ces liens faibles avec les individus que l'on croise fréquemment et que l'on reconnaît puisqu'ils habitent à proximité, mais avec lesquels les relations restent superficielles, s'avèrent significatifs : ils consolideraient la conscience d'être chez soi, et en sécurité.

Comment maintenir son rapport à la ville, à son quartier quand on est contraint à l'immobilité ?

> Les transports, les déplacements, la mobilité :

L'accessibilité de l'espace urbain n'est pas la même d'un âge à l'autre. Si les moins de 75 sont des urbains très mobiles, après 75 ans, la mobilité devient plus difficile, et oblige à trouver des solutions alternatives, alliant différentes stratégies de gestion du temps, de moyen de transport, etc.

Pour faciliter l'accessibilité de l'espace urbain, C. Pihet (Pihet, 2006) constate qu'il est souvent indispensable de mener des travaux d'aménagement de l'espace urbain : abaissement, élargissement des trottoirs, suppression des obstacles, mise en place de bancs, de rampes, toilettes publiques.

Les transports publics sont loin d'être adaptés à tous publics : le métro est par exemple impraticable pour certaines personnes âgées (couloir, escalier), les bus ou les tramway peu adaptés (brutalité des démarrages et freinages, hauteur de marches, sentiment d'insécurité, manque de lisibilité et d'informations sur les stations, les horaires et trajets).

Face aux énormes coûts que nécessite l'adaptation des transports urbains, les collectivités font plutôt le choix de développer des solutions de mise en place de transports à la demande : mini-bus, taxis collectifs, etc.

Le coût du service de transport peut aussi être un obstacle pour la personne âgée : d'où dans certaines villes est mise en place la gratuité des transports pour les personnes âgées.

Simone Pennec (Pennec, 2006) questionne pour sa part la mobilisation des objets et des technologies comme modes d'accès à l'extériorité : avoir une fenêtre sur une rue passante, lire quotidiennement les infos locales sur internet pour suivre la vie de sa commune. Il y a plusieurs manières de faire rentrer « l'air de la ville » chez soi.

> **La culture, les loisirs,**

Les loisirs utiles au développement personnel et social, participent à la lutte contre l'isolement. Il ne faut pas forcément penser les activités comme devant être spécifiques pour les personnes âgées. Il s'agit de penser l'accessibilité physique, financière des lieux publics et des spectacles. Ou promouvoir la personnalisation du service (cf. prêt de livres à la bibliothèque par téléphone, bibliobus, etc.)

> **La citoyenneté, l'engagement militant et associatif**

30% des 60-75 ans sont des adhérents actifs d'associations. Les retraités sont très présents dans les réunions de quartier.

> **le développement de la sociabilité**

Amélioration, augmentation des liens

Service d'aide, d'accompagnement à l'action (il s'agit d'accompagner les personnes âgées pour qu'elles réalisent par elles-mêmes ce qu'elles souhaitent faire).

Développement des réseaux de solidarités et de voisinage (soutien aux fêtes de quartier, aux associations locales, etc.)

Activation de réseaux de bénévoles.

Développement des actions intergénérationnelles (soutien scolaire, aide aux chômeurs pour leur recherche d'emploi, etc.)

2 - Enjeux

Parmi les enjeux soulignés par les différents auteurs :

- favoriser l'inscription des habitants âgés dans les politiques territoriales
- favoriser la prise en compte de la dimension territoriale dans les politiques gérontologiques
- lutter contre l'exclusion, la solitude et la ségrégation par l'âge
- permettre à chacun de rester acteur de sa vie, de rester en lien, de conserver une implication locale, une utilité et un rôle social
- prendre en compte autant que possible les trajectoires de vie des personnes (ne pas considérer l'âge comme un « critère », une entrée de politique publique ou de production de services)

3 - Process innovants

> Fondation de France : l'appel à projet « Vieillir dans son quartier, vieillir dans sa village » pour mener une action publique prenant plus en compte les trajectoires de vie des personnes.
http://www.fdf.org/jsp/site/Portal.jsp?page_id=198

> Le diagnostic participatif des services : AREREF PACA / Jean Horgues Debat
Participation des usagers à la définition des services de proximité utiles
il s'agit d'interroger les habitants (entretien non-directif) sur les points clefs de leur environnement personnel (famille, quartier, transport, loisir).
http://www.projetdeterritoire.com/spip/dossier.php3?id_rubrique=99

> Demos
Co-élaborer avec les usagers la manière d'utiliser les aides financières reçues des pouvoirs publics (budget participatif individuel) <http://www.demos.co.uk/publications/makingitpersonal>

3 - Références bibliographiques

« Les pratiques de la ville : entre anonymat et proximité. Garder une relation urbaine au monde », Simone Pennec. Les Annales de la recherche urbaine n°100 « L'Avancée en âge dans la ville », 2006

« Du vieillissement dans les villes à des villes pour le vieillissement »
Christian Pihet, Les Annales de la recherche urbaine n°100 « L'Avancée en âge dans la ville », 2006

« Les services de proximité : Révélateurs des transformations des sociabilités urbaines », in *Services de proximité et vie quotidienne*, PUF, 1998, sous la direc. De M. Bonnet et Y. Bernard

« The outdoor mobility and leisure activities of older people in five European countries », Cristina Gagliardi, Liana Spazzafumo, Fiorella Marcellini, Heidrun Mollenkopf, Isto Ruoppila, Mart Tacken, Zsuzsa Szemann, *Aging & Society*, n°27, 2007

« Une plateforme de services pour le maintien à domicile des personnes âgées »
Maryvonne Lyazid, Luc Gwiazdzinski, *Vieillesse et territoire*, Population et Avenir n°674 bis, septembre-octobre 2005

« Villes et personnes âgées : une nouvelle approche »
Mémoire de A. Gérardin-Latty, sept1997

« Analyse croisée d'un géographe et d'un sociologue » Dominique Argoud, Jean Ollivero,
« Regards croisés d'une anthropologue et d'une psychosociologue », Brigitte Mouriesse, et Bernadette Puijalon
Fondation de France, Forum national, 12, 13 oct 2004, Paris. Vieillir dans son quartier, vieillir dans son village.

« La mobilité des personnes âgées dans le marché du logement : une approche dynamique »
JC Driant, *Vieillesse de la population et logement. Les stratégies résidentielles et patrimoniales*, La Documentation française, 2007.

« 1962 - 2007 : Regards sur les politiques du maintien à domicile, et sur la notion de « libre choix » de son mode de vie »
Bernard Ennuyer, directeur d'un service d'aide à domicile, docteur en sociologie, Gériologie



Cycle de conférences « Pluslonguelavie.net »

& Société, n°123 – décembre 2007

« Vieillesse, activités et territoires à l'horizon 2030 », rapport de Michel Godet et Marc Mousli, Ed. La documentation française, 2006